

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ

**L'Agence française pour la biodiversité,
au service de la reconquête
de la biodiversité.**

Sébastien FLORES
chef du département Partenariats dans les territoires
Direction des parcs naturels marins, des parcs nationaux et des territoires



journée Capitales françaises de la Biodiversité - 17 octobre 2017

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Les missions de l'Agence

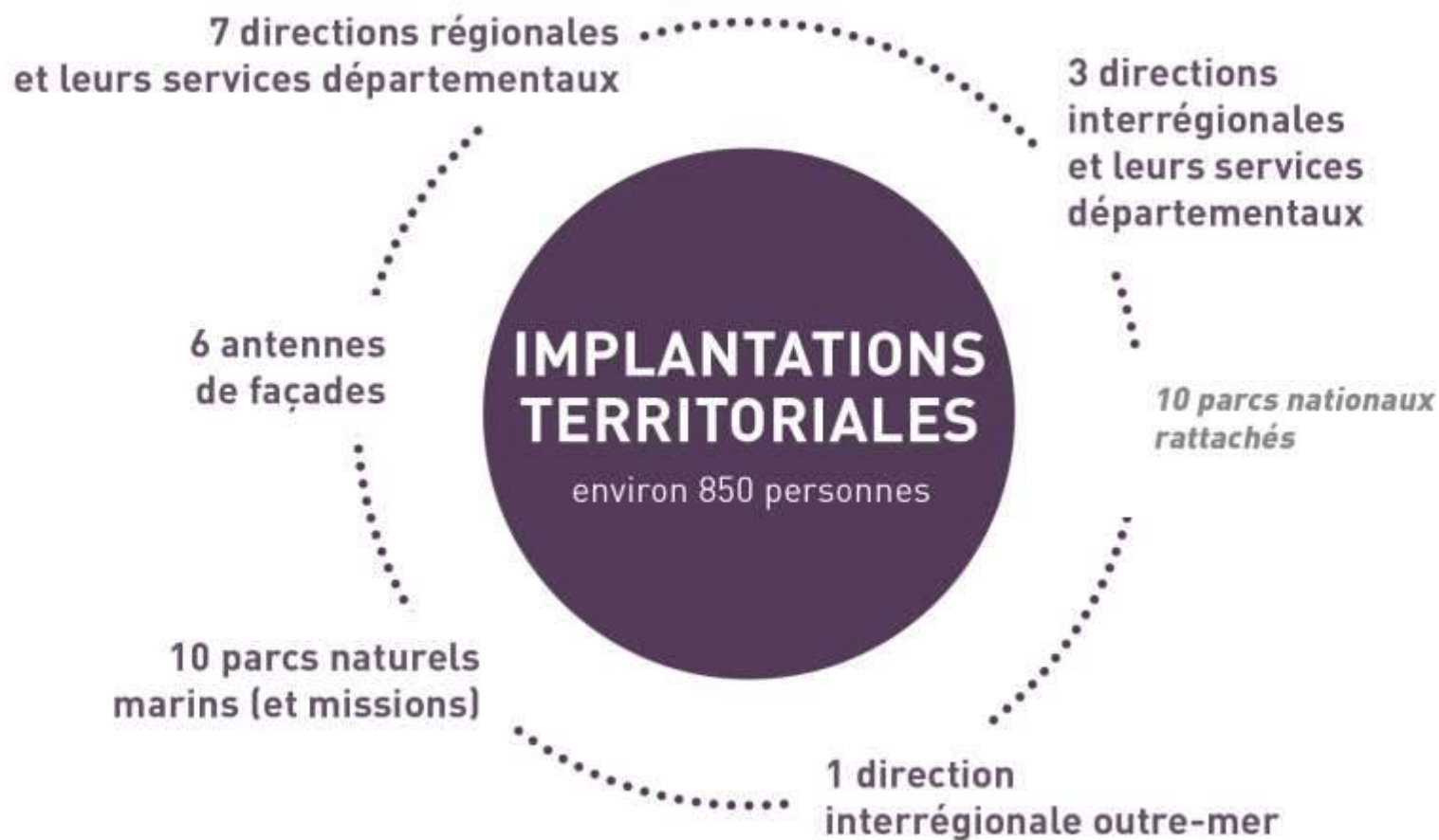
- Appuyer les politiques publiques
 - Contrôler et prévenir les atteintes à l'eau et à la biodiversité
 - Gérer et restaurer les espaces protégés
 - Connaître et comprendre l'état et le fonctionnement des écosystèmes
 - Sensibiliser et mobiliser nos concitoyens
 - Accompagner les acteurs de la biodiversité
-

Une organisation transversale pour les services centraux

Organisation de l'Agence française pour la biodiversité



Une organisation territoriale

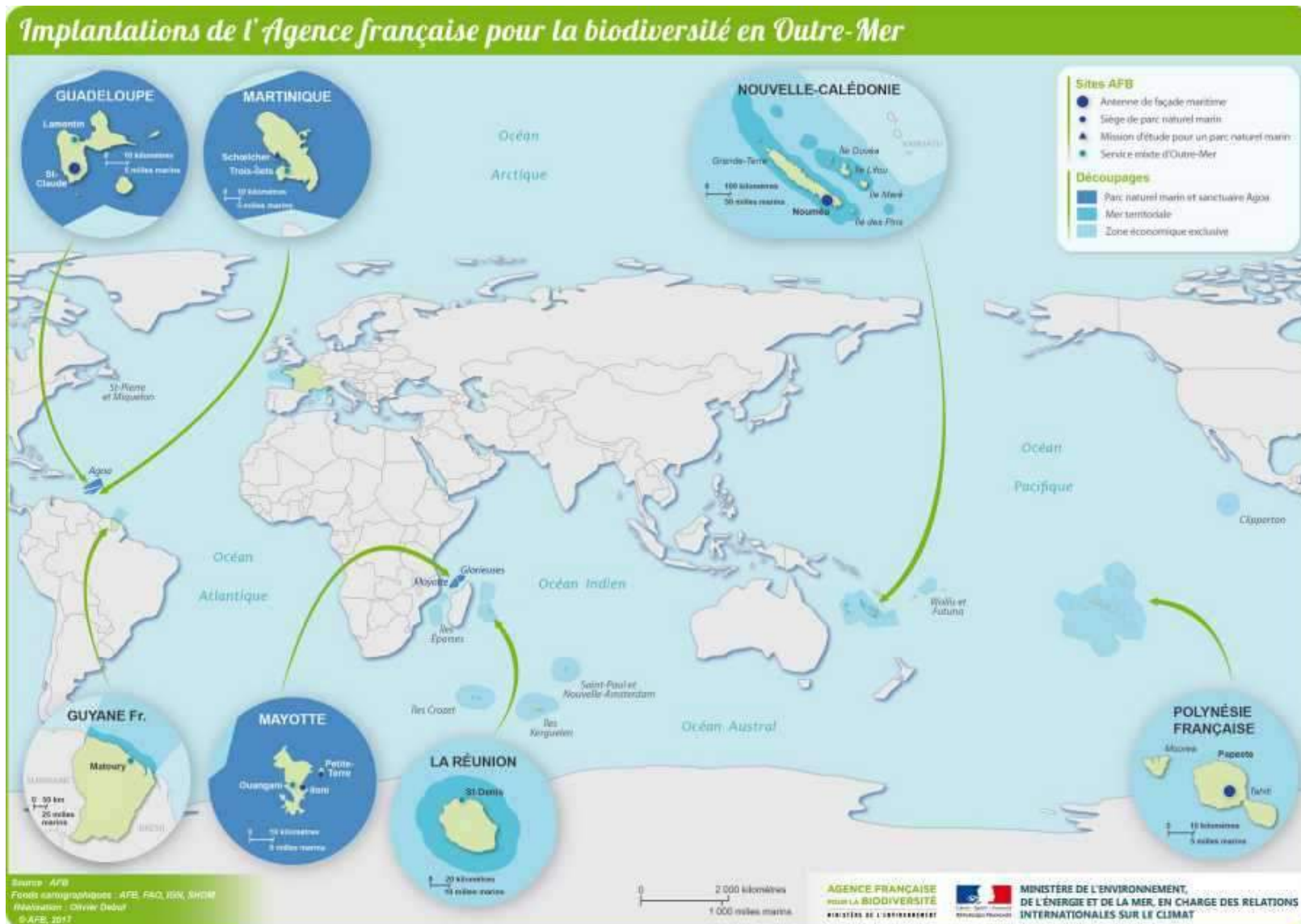


Une agence multipolaire et présente sur tout le territoire

Implantations de l'Agence française pour la biodiversité en France métropolitaine



Une présence en outre-mer

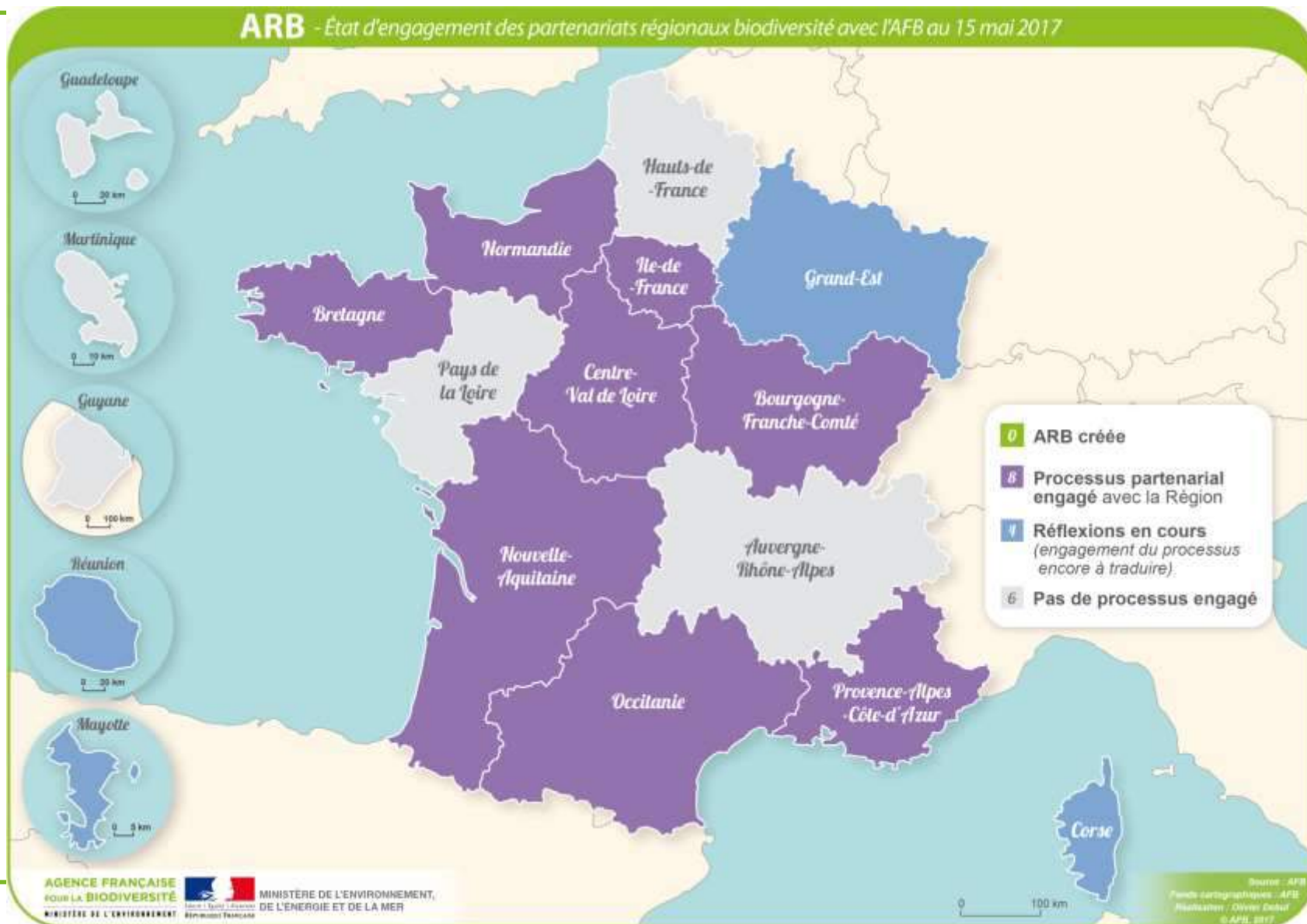


Agences régionales de la biodiversité

- L'ARB, un pilier partenarial « AFB-Région » proposé par la loi
- Une initiative des acteurs visant à rapprocher la Région (cheffe de file des collectivités) et l'Etat (*Direction régionale AFB, DREAL, Agences de l'eau*) et dans la mise en œuvre des politiques de la biodiversité
- Pas de cadre pré-établi mais une organisation sur-mesure pour chaque région en fonction du contexte et des ambitions partagées

Agences régionales de la biodiversité

ARB - État d'engagement des partenariats régionaux biodiversité avec l'AFB au 15 mai 2017



Atlas de biodiversité des communes ABC



A vos agendas

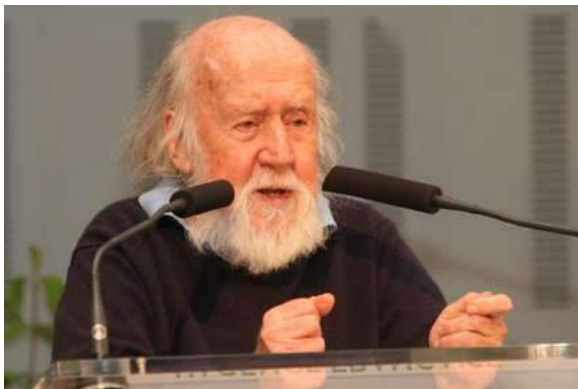
Colloque national



"Biodiversité et Collectivités, quelles opportunités pour les territoires ?» 7 et 8 février 2018 à Montpellier.

- 👉 Programme, modalités d'inscription et informations pratiques en novembre.
 - 👉 Précédé d'un séminaire sur la Trame verte et bleue par la FNCAUE et le réseau des CAUE le 6 février 2018 à Montpellier
-

« Une agence pour agir »



« L'Agence doit être dans l'action, pour donner à tous les milieux, terrestres, aquatiques et marins, le droit d'exister et de produire les conditions d'une vie la plus joyeuse possible aux Terriens que nous sommes, chacun dans son territoire... là où il vit. »

Hubert Reeves,
parrain de l'Agence française
pour la biodiversité